



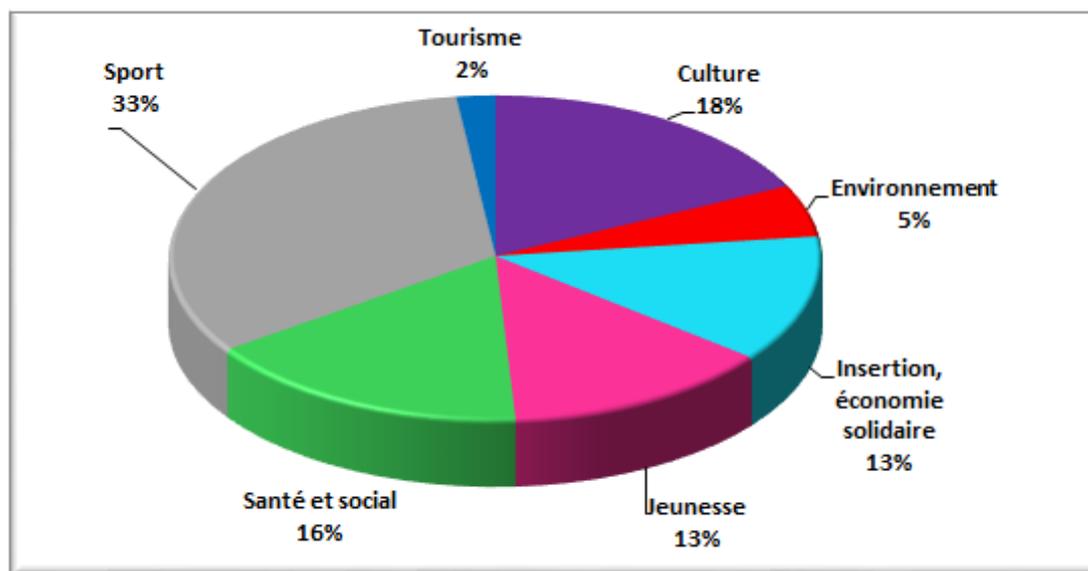
BILAN 2024 DU DISPOSITIF CAP'ASSO

***Données de références : commissions permanentes régionales de 2024, dossiers accompagnés par le mouvement sportif.**

BILAN GLOBAL – DU DISPOSITIF CAP'ASSO

Ventilation par secteur des projets subventionnés en 2024

399 demandes instruites et 77 % acceptées en 2024 (20% de refus et 3% de report).



BILAN DU SECTEUR SPORT DU DISPOSITIF CAP'ASSO

2024 :

- 95 projets instruits par le CROS Centre Val de Loire ont reçu un accord favorable de la Région, lors des 5 commissions permanentes régionales. 36 projets ont été refusés (soit 28 % des dossiers instruits).
- 2 524 900 € ont été accordés aux associations sportives par la Région.

Depuis le démarrage du dispositif :

- 2 216 projets instruits par le CROS CVL ont reçu un accord favorable,
- 59 664 890 € ont été accordés aux associations sportives de la Région.

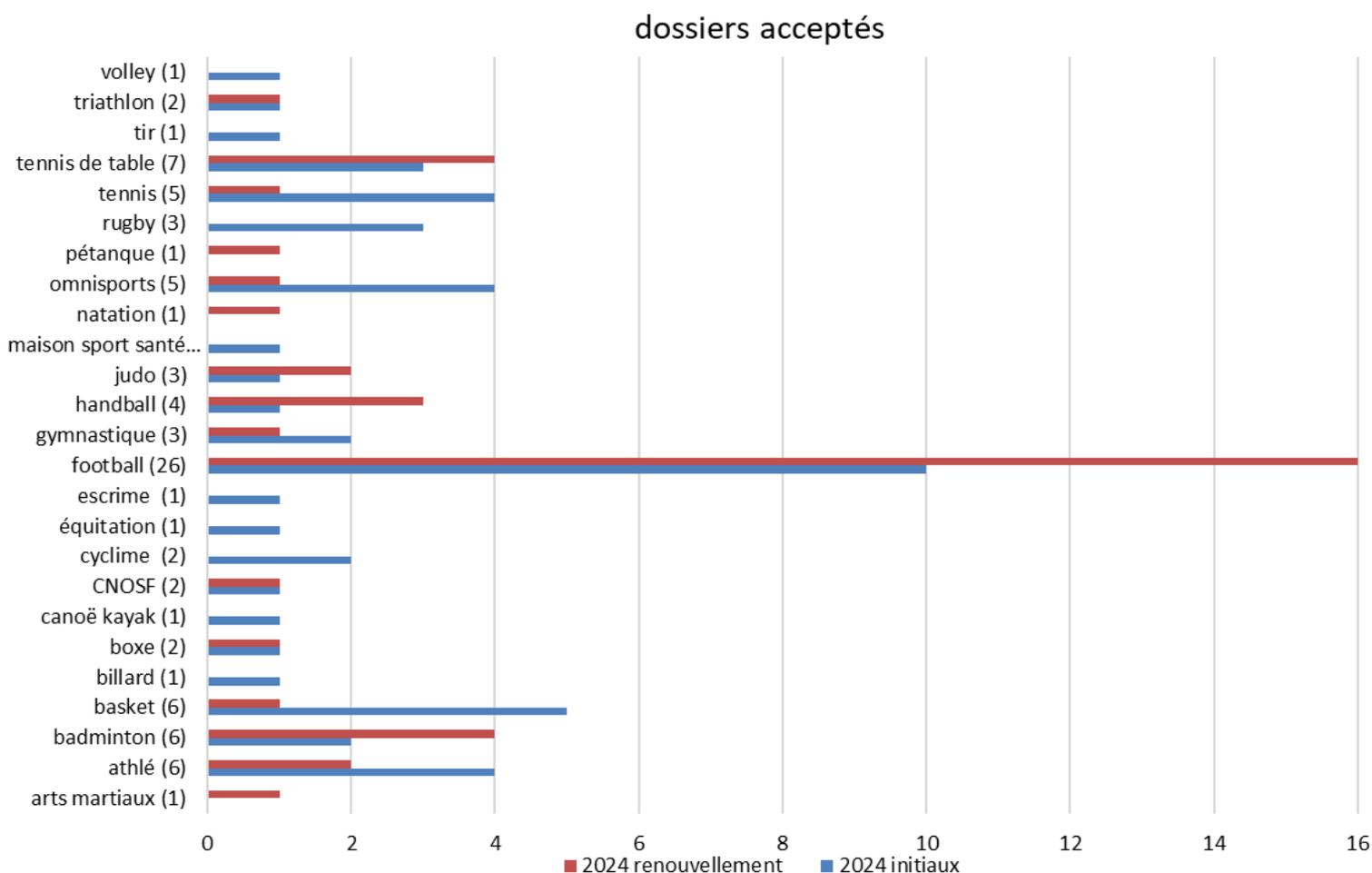
Sur les 2 216 projets sport :

- 1 947 projets ont été accompagnés par le CROS CVL,
- 269 projets ont été consultés par le CROS CVL pour visa simple (dont 41 % en 2023).





Ventilation des projets par discipline en 2024



Ventilation des projets par nombre de postes :

2024 :

- 91 projets déposés incluent 1 poste, soit 96 %
- 4 projets déposés incluent 2 postes, soit 4 %

Depuis le démarrage du dispositif :

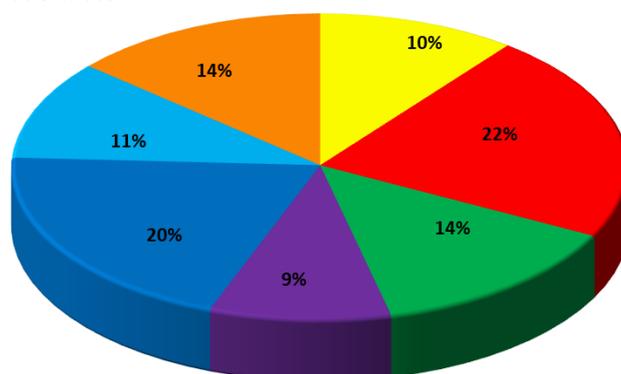
- 2 059 projets déposés incluent 1 poste, soit 87 %
- 241 projets déposés incluent 2 postes, soit 10 %
- 44 projets déposés incluent 3 postes, soit 2 %
- 11 projets déposés incluent 4 postes, soit 1 %



Ventilation des projets acceptés par départements :

2024 :

- 10 projets ont été déposés par les ligues,
- 21 projets issus des clubs et des comités départementaux du Loiret ont été déposés,
- 13 projets issus du Cher,
- 9 projets issus du Loir et Cher,
- 19 projets issus de l'Indre et Loire,
- 10 projets issus de l'Eure et Loir,
- 13 projets issus de l'Indre.

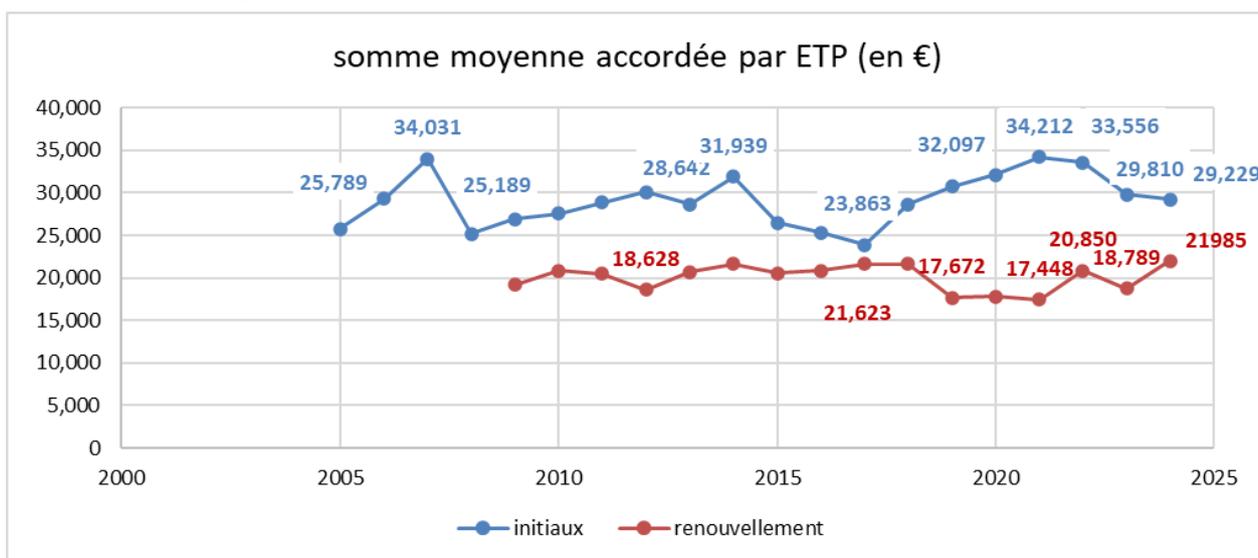


Depuis le démarrage du dispositif :

- 247 projets ligues,
- 490 projets clubs et des comités départementaux du Loiret,
- 340 projets du Cher,
- 316 projets du Loir et Cher,
- 445 projets de l'Indre et Loire,
- 271 projets départementaux de l'Eure et Loir,
- 206 projets de l'Indre.

Sommes accordées (sur la durée de la convention, 3 années) :

Depuis le démarrage du dispositif la somme moyenne accordée par équivalent temps plein (ETP) est de 24 841 €



Typologie des postes subventionnés :

2024 : les 95 projets représentent 99 emplois soit 96,46 ETP.

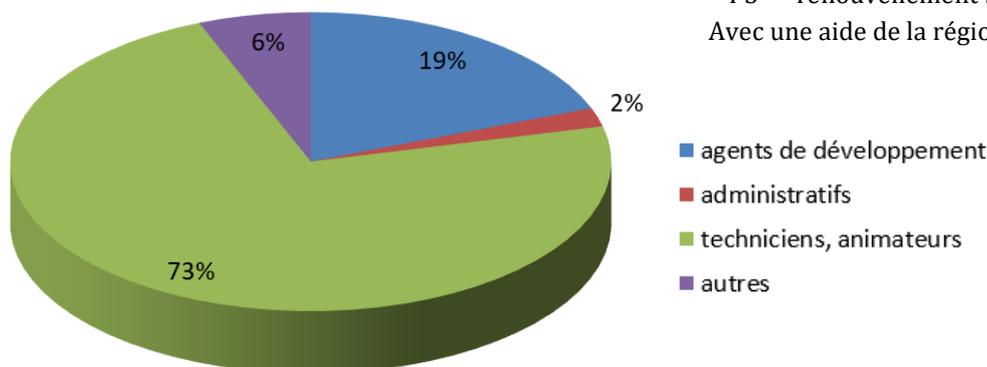
54 dossiers « initiaux »

- 55 postes créés soit 56,8 ETP.
 - 2 postes consolidés (suite à emploi aidé) soit 2 ETP.
- Avec une aide de la région à hauteur de 29 229 par ETP.

41 dossiers « renouvellement »

- 29 1^{er} renouvellement : 29 postes consolidés soit 28,16 ETP. Avec une aide de la région à hauteur de 24 169 € par ETP.
- 8 2^{ème} renouvellement : 9 postes consolidés soit 8,5 ETP. Avec une aide de la région à hauteur de 17 859 € par ETP.
- 4 3^{ème} renouvellement : 4 postes consolidés soit 4 ETP. Avec une aide de la région à hauteur de 15 375 € par ETP.

Les dossiers initiaux représentent 57 % des projets.

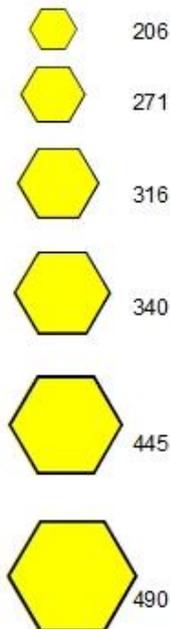


Depuis le démarrage du dispositif :

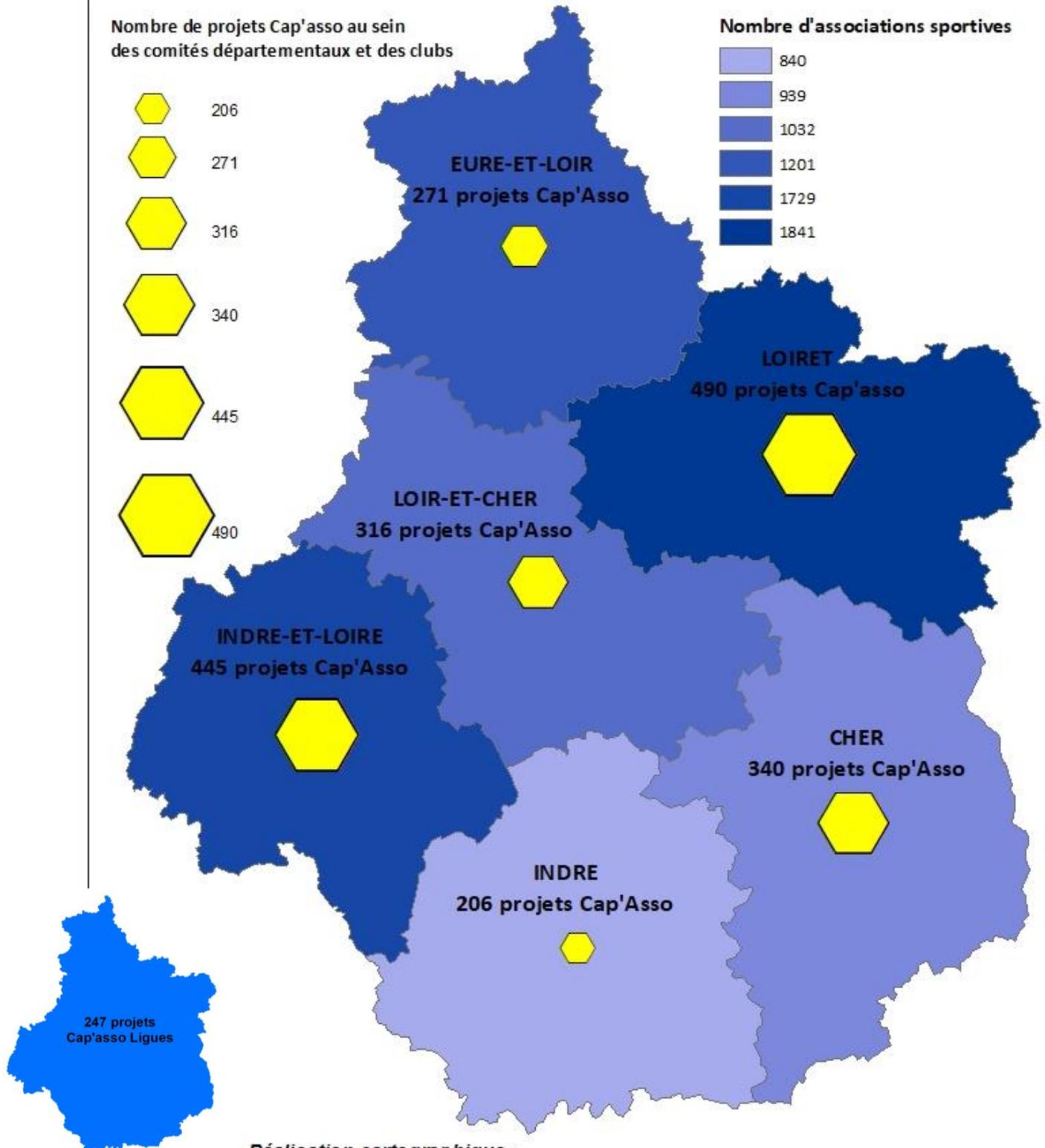
- Les 2216 projets représentent 2 543 emplois soit 2 401,86 ETP.
- 917 postes créés soit 856,66 ETP,
 - 1 626 postes consolidés soit 1 545,2 ETP,
 - Dont 1 022 dossiers « renouvellement » qui représentent 1 165 emplois et 1 118,75 ETP.

Répartition départementale des dossiers Cap'Asso depuis le démarrage du dispositif

Nombre de projets Cap'asso au sein des comités départementaux et des clubs



Nombre d'associations sportives



Réalisation cartographique :
CROS Centre - Val de Loire (Mars 2025).
Sources : INJEP (licences)
CROS Centre - Val de Loire (nombre de projets Cap'asso)

